



LIGNES DIRECTRICES POUR LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le but du Programme de subventions et de contributions pour les initiatives communautaires de sécurité alimentaire du Nunavut est :

- d’encourager et d’appuyer les projets communautaires ayant trait à au moins un des domaines énoncés dans le document *Stratégie et plan d’action sur la sécurité alimentaire du Nunavut*, soit les aliments traditionnels, les aliments du commerce, la production alimentaire locale, les aptitudes à la vie quotidienne, les programmes et initiatives communautaires.
- de favoriser les projets qui cadrent avec les principes directeurs du document *Stratégie et plan d’action sur la sécurité alimentaire du Nunavut*.

Le Programme est rendu possible grâce au soutien financier de Santé Canada. Les récipiendaires doivent faire mention de la contribution du gouvernement du Nunavut et du gouvernement du Canada lors de leurs activités promotionnelles.

DIRECTIVES POUR LES DEMANDEURS

1. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec la représentante du ministère des Services à la famille pour toute question au sujet du Programme de subventions et de contributions pour les initiatives communautaires de sécurité alimentaire

Lucie Idlout
Coordonnatrice des projets de sécurité alimentaire
Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut
Subventions et contributions
Division de la réduction de la pauvreté, ministère des Services à la famille
Édifice Arnakallak n° 224
C.P. 1000, succursale 1220, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Courriel : lidlout@gov.nu.ca
Tél. : 867 975-5210
Téléc. : 867 975-5297

2. Les demandes doivent être reçues, en version imprimée, par courriel ou par télécopieur, avant 17 h le 4 juillet (heure locale d’Iqaluit).
3. Les demandeurs recevront un accusé de réception.
4. Les demandes peuvent être présentées en inuktitut, en inuinnaqtun, en français ou en anglais.

